
Avis de Course

OPEN – MACH GRAND PRIX

Du 01 AU 03 MAI 2009

1. ORGANISATION

La **Société Nautique de la Trinité-sur-mer** et **JPS Production** organisent l'épreuve **Open Mach Grand Prix** du 01 au 03 Mai 2009, sous l'égide de la Fédération Française de Voile.

2. REGLEMENTS ET PARTICIPATION

- a) Les courses sont régies par les Règles de Course à la Voile 2009-2012 les prescriptions FFV, (en particulier licences et certificats médicaux obligatoires), les règles de classe, le présent avis de course et les Instructions de Course, ces dernières prévalant sur tous les autres.
- b) La catégorie C du Code Publicité - Article 20 du règlement de l'ISAF, est applicable.
- c) Les participants de nationalité étrangère devront être en possession d'un document équivalent à la licence de voile française, ou, à défaut d'une attestation d'assurance en responsabilité civile pour un montant de 1 500 000 euros, ainsi que d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la voile.
- d) L'épreuve est ouverte aux **Open 7.50 & Mach 6.5** en conformité avec les règles de jauge de leur classe et à jour de leurs cotisations 2009.

3. INSCRIPTIONS

Le bulletin d'inscription ainsi que la liste d'équipage, le certificat de jauge 2009 et l'attestation d'assurance du bateau sont à compléter et à renvoyer ou à déposer, avant le 15 Avril à la Société Nautique de La Trinité BP 19 – 56470 La Trinité / Mer avec le règlement des frais d'inscriptions. Ceux-ci sont fixés à 200 €.

4. PROGRAMME

Les parcours sont de type « banane » et côtier.

Vendredi 01 Mai :

- De 9h00 à 12H00 : Accueil des équipages : Confirmation des inscriptions - Vérification des licences FFV et certificats médicaux – Pesée des équipages – Vérifications de jauge - Remise des Instructions et flammes de Course.
- 14H00 : Mise à disposition pour une ou plusieurs courses à suivre

Samedi 02 Mai :

- 11H00 : Mise à disposition pour une ou plusieurs courses à suivre

Dimanche 03 Mai :

- 11h00 : Mise à disposition pour une ou plusieurs courses à suivre
Remise des Prix à la SNT

5. RESPONSABILITE DES CONCURRENTS

Il appartient à chaque concurrent de décider, sous sa seule responsabilité, s'il doit ou non prendre le départ ou rester en course.

Les chefs de bord sont personnellement responsables de tous les accidents matériels ou physiques pouvant arriver à leur bateau ou à l'équipage. Il leur appartient de contracter toutes les assurances nécessaires.

L'inscription du voilier implique, en ce qui concerne l'application et l'interprétation des textes des documents cités au paragraphe 2 de l'Avis de Course et le règlement des litiges y afférent, renonciation à toute voie de recours autre que celles prévues par les RCV.

6. SYSTEME DE CLASSEMENT

Le Système de Points à Minima des RCV décrit à l'Annexe A des RCV sera appliqué. Pour que le classement soit validé au moins 4 courses et au plus 12 courses devront avoir été courues et validées. Si 4 courses ou plus sont courues et validées, le Classement Général sera effectué en retirant la plus mauvaise course, si 8 courses au plus sont courues et validées, le Classement Général sera effectué en retirant les 2 plus mauvaises courses.

Les ex aequo seront départagés par l'application de l'article A.8 de cette même annexe.

7. ACCUEIL DES BATEAUX

Les concurrents pourront bénéficier de places de port gratuites du 01 Mai au 03 Mai 2009 compris. Pour une réservation avant ou après ces dates, contacter directement la Capitainerie de la Trinité-sur-mer.

8. CONTACTS UTILES

S.N. Trinité : tel. 02 97 55 73 48 - fax 02 97 55 85 78

JPS Production : tel. 02 97 30 11 57

Capitainerie : tel. 02 97 55 71 49

Office du Tourisme : tel. 02 97 55 72 19

Mail : accueil@snt-voile.org

Mail : contact@jps-production.com

Mail : trinite-sur-mer@sagemor.fr

Mail : tourisme@ot-trinite-sur-mer.fr

Fin du document.